

## Accidents liés au basculement de meubles en France métropolitaine

Données de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante  
EPAC 2015-2016

### Source de données

Les accidents liés au « basculement de meubles » ont été décrits à partir des données 2015-2016 de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC). Cette enquête repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour accident de la vie courante (AcVC) dans certains hôpitaux en France<sup>1</sup>. Les données, collectées de façon exhaustive, portent sur la personne accidentée (âge, sexe, résidence), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, produits ou objets impliqués), les lésions, les parties lésées et la prise en charge de l'accidenté. Les résultats issus des données EPAC ne peuvent pas être généralisés sans précaution, puisque le nombre de services d'urgence participant à la collecte, une dizaine, est très limité par rapport à l'ensemble des services d'urgence en France (plus de 700).

### Sélection des accidents liés au basculement de meubles dans EPAC 2015-2016

Les accidents liés au basculement de meuble ont été sélectionnés lorsque les produits - F1400 : Commode, F1410 : Vestiaire, F1415 : Étagère, bibliothèque, F1488 : Rayonnages mobiles et armoires, non précisés, F1498 : Autre mobilier de rangement précisé, F1499 : Autre mobilier de rangement non précisé, F1998 : Autre mobilier et F1999 : mobilier non précisé - étaient mentionnés ou lorsque les mots « meuble », « commode », « armoire », « étagère » apparaissait dans le texte descriptif de l'accident. Un passage en revue du texte descriptif de l'ensemble des accidents ainsi sélectionnés a permis d'identifier les accidents liés au basculement de meubles. Les cas ont été retenus lorsqu'une chute de meuble mal ou non fixé était narrée dans le texte, que la mention de basculement soit clairement ou implicitement évoquée.

### Résultats

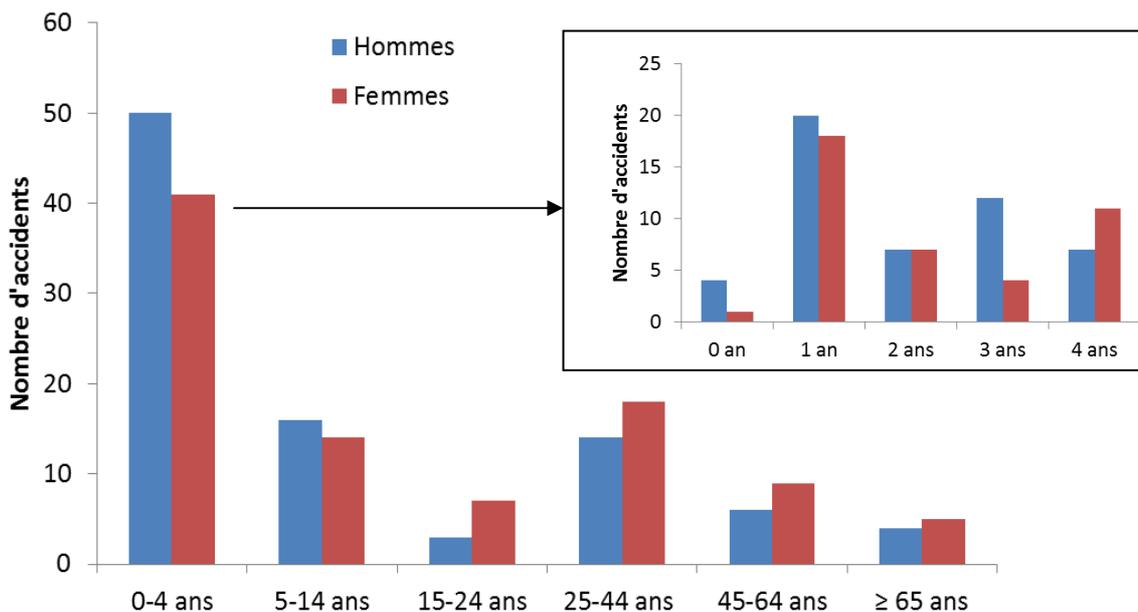
Parmi les 202 495 AcVC de la base EPAC 2015-2016 de France métropolitaine, 187, soit 92 pour 100 000, étaient liés au basculement de meubles (tels que sélectionnés ci-dessus). Ces accidents sont survenus pour 98 d'entre eux en 2015 (104 pour 100 000 AcVC) et 89 en 2016 (82 pour 100 000 AcVC). Chez les 0-4 ans, les AcVC liés au basculement de meubles représentaient 259 pour 100 000 AcVC.

### Répartition par âge et par sexe

Ces 187 AcVC concernaient autant les hommes (n=93) que les femmes (n=94). La répartition par âge est décrite dans la figure 1. Le sex-ratio H/F était de 1,2 chez les moins de 15 ans et de 0,7 chez les 15 ans et plus. C'est entre 0 et 4 ans que ces accidents étaient les plus fréquents (49 % des cas). Il n'y a pas eu d'accident chez les enfants de moins de 9 mois (seulement 3 entre 9 et 12 mois). Ces accidents surviennent donc lorsque l'enfant gagne en mobilité.

<sup>1</sup> Les établissements qui ont collecté des données sont : le CHG d'Annecy, le Groupe hospitalier du Havre (pédiatrie), les CHU de Limoges, la Timone à Marseille (pédiatrie), Cochin à Paris, les CH de Blaye, Fontainebleau, Fougères, Tourcoing et Verdun.

**Figure 1** : Distribution des 187 AcVC liés à un basculement de meuble selon l'âge et le sexe. EPAC 2015-2016, France métropolitaine.



**Activité**

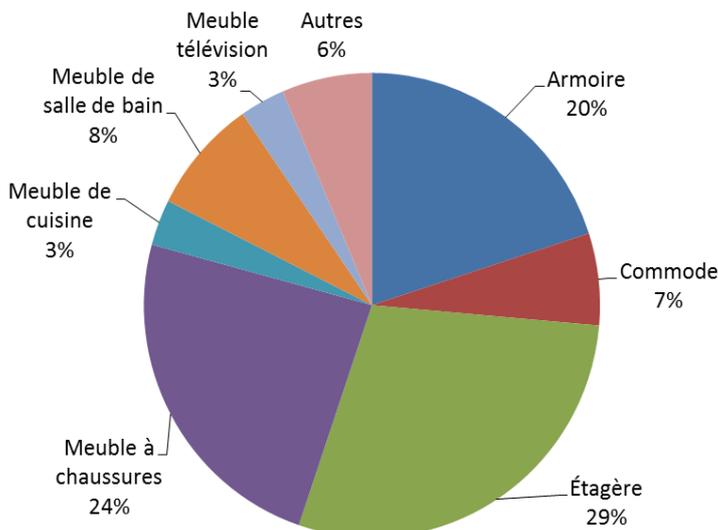
Lorsqu'elle était précisée (39 % des cas), l'activité la plus mentionnée était le jeu (36 %), venaient ensuite les activités domestiques (31 %), le bricolage (11 %) ou d'autres activités spécifiques (22 %). Chez les enfants, l'activité principale était le jeu (54 %), chez les adultes, il s'agissait des activités domestiques (62 %).

**Types de meubles**

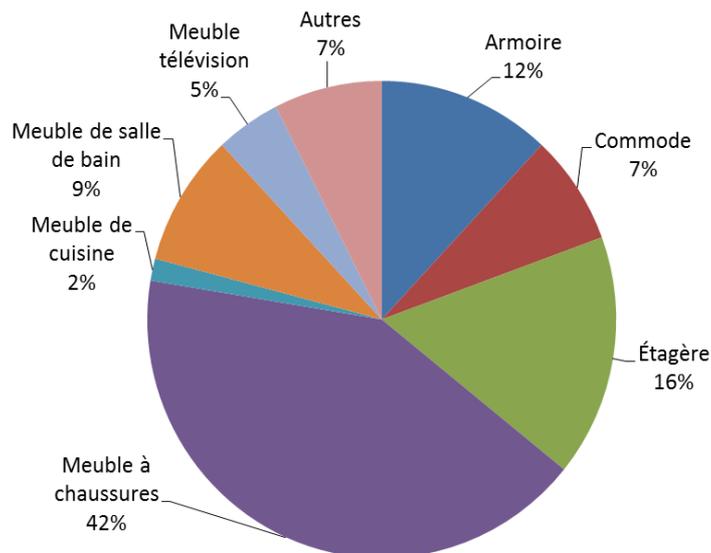
Dans 33 % des cas, le type de meuble n'était pas explicité dans le descriptif. Dans les 125 cas où l'information est disponible, il s'agissait le plus souvent d'étagères (29 %), de meubles à chaussures (24 %), d'armoires (20 %), de meubles de salle de bain (8 %) et de commodes (7 %), de meubles de cuisine (3 %), de meubles de télévision (3 %) ou d'autres meubles (chiffonnier, dressing etc.) (6 %), cf. figure 2.

Chez les 0-4 ans, la répartition par type de meuble était différente : 42 % des basculements de meubles mettaient en cause un meuble à chaussures (figure 3).

**Figure 2** : Meubles impliqués dans un basculement (N=125). EPAC 2015-2016, France métropolitaine.



**Figure 3** : Meubles impliqués dans un basculement chez les 0-4 ans (N=67). EPAC 2015-2016, France métropolitaine.



### Lésion et partie lésée

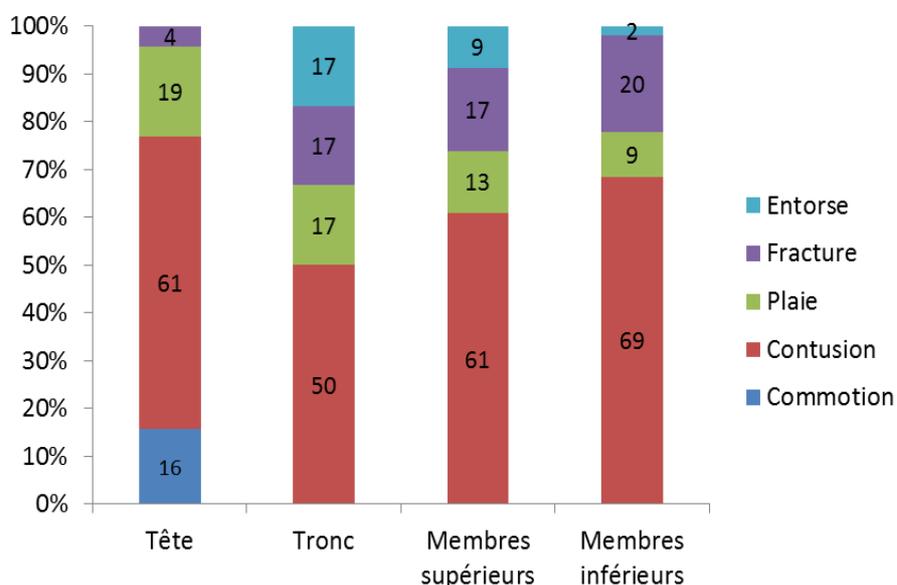
La lésion due à l'accident était une contusion dans 61 % des cas, une plaie pour 15 %, une fracture pour 11 %, une commotion pour 8 % et une entorse pour 2 %. Concernant la partie lésée, plus de la moitié des patients étaient touchés à la tête (52 %), 29 % aux membres inférieurs, 13 % aux membres supérieurs, 3 % au niveau du tronc.

Les atteintes à la tête étaient plus fréquentes chez les 0-4 ans (68 %) que dans les autres classes d'âge (5-14 ans : 50 %, 15 ans et plus : 32 %).

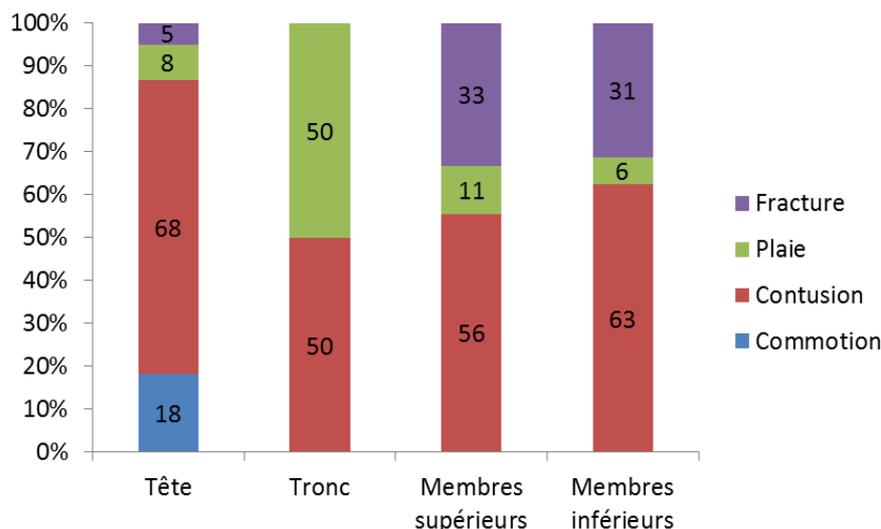
L'étude simultanée des lésions et des parties lésées (figure 4) montre que la tête était le siège de nombreuses contusions (61 %) et de plaies (19 %), le tronc de contusions (50 %), les membres supérieurs de contusions (61 %) de fractures (17 %) et de plaies (13 %) et les membres inférieurs de contusions (69 %), de fractures (20 %) et de plaies (9 %).

Chez les 0-4 ans, lorsque les membres inférieurs ou supérieurs étaient touchés, il s'agissait d'une fracture dans près d'un tiers des cas (figure 5).

**Figure 4** : Lésions et parties lésées provoquées par un basculement de meuble (N=187). EPAC 2015-2016, France métropolitaine.



**Figure 5** : Lésions et parties lésées provoquées par un basculement de meuble chez les 0-4 ans (N=91). EPAC 2015-2016, France métropolitaine.



### Prise en charge des accidentés

À la suite de leur passage aux urgences, les trois quarts des patients (141 soit 75 %) sont retournés à domicile après avoir été examinés et traités, sans suivi ultérieur ; 18 % (34 cas) ont été traités et orientés pour un suivi à l'hôpital ou chez un médecin en ville. Une hospitalisation a été nécessaire pour 6 % (11 cas). Aucun de ces accidents n'a causé de décès. La prise en charge des accidents liés au basculement de meubles apparaît ainsi moins lourde que celle de l'ensemble des AcVC, qui entraînent une hospitalisation après passage aux urgences dans 11 % des cas.

Chez les 0-4 ans, parmi les 91 AcVC liés à un basculement de meuble, 8 (9 %) ont été hospitalisés, ce qui est supérieur au pourcentage d'hospitalisation pour tout AcVC dans cette tranche d'âge (6 %).

### Synthèse des résultats EPAC

Selon les informations disponibles dans la base de données EPAC 2015-2016, les accidents dus au basculement de meubles peuvent être considérés comme peu fréquents : ils ne représentent en effet que 92 pour 100 000 AcVC ayant entraîné un recours aux urgences. Ils touchent dans 1 cas sur 2 des enfants de moins de 5 ans et concernent le plus souvent des étagères, des meubles à chaussures ou des armoires. Ils entraînent moins d'hospitalisations après passage aux urgences que les autres AcVC sauf chez les 0-4 ans où ce pourcentage d'hospitalisation était plus important que pour les autres AcVC. Ils causent principalement des atteintes à la tête et sont parfois à l'origine de fractures des membres inférieurs et supérieurs.

### Contexte réglementaire et prévention

La Commission de la Sécurité des Consommateurs (CSC) a émis en mars 2004 une fiche de prévention sur les commodes pour chambre d'enfant, une mise à jour est parue en août 2016 : <http://www.securiteconso.org/commode-pour-chambre-denfant/>

Parmi les conseils de prévention émis, on peut évoquer :

- De fixer la commode au mur avec un système de fixation adapté ;
- De ne pas trop remplir les tiroirs ;
- De ne pas suspendre des objets qui pourraient la faire basculer ;
- De ne pas laisser les enfants jouer avec les tiroirs.

-----